



Comment monter une micro-entreprise lorsque l'on est handicapée ?

Par **Sylvie_D**, le **29/10/2019 à 22:19**

Bonsoir à tous,

Je suis handicapée, je perçois l'AAH mais pas dans son intégralité puisque je ne vis pas seule.

Je suis également en ALD à 100 %.

Je veux monter une micro-entreprise. Comment dois-je m'y prendre ? Est-ce que je risque de perdre mes droits auprès de la sécurité sociale ? Est-ce que je dois passer obligatoirement par l'Agephi ?

Je remercie toutes les personnes qui voudront bien m'aider. 😊

Par **Visiteur**, le **29/10/2019 à 23:43**

Bonjour

L'allocation aux adultes handicapés permet de garder un revenu minimum, bien utile lorsqu'on débute et donc bien sûr, le dossier projet doit passer par l'AGEFIPH .

https://espace-autoentrepreneur.com/blog/handicap_et_micro-entreprise

Par **Sylvie_D**, le **29/10/2019 à 23:47**

Bonsoir Pragma,

Je vous remercie. 😊

Sylvie D

Par **Visiteur**, le **30/10/2019** à **00:21**

Pas de quoi, mais les remerciements nous font plaisir... (à tous le bénévoles qui oeuvrent ici).